

AGC du LOT
430 AVENUE JEAN-JAURES
BP CS 60199 46004 CAHORS CEDEX 9

Tel : 0565232230
Fax : 0565232239

Client : 08621

FACTURE

Date : 02/11/2025 Pièce n° : 00260002146
Dossier suivi par : CLAIRE BLART

SD : 86501825925182N



LA POSTE

4287
6 △

EURL ERIC RUAULT THANATOPRAXIE
LE BOURG
12700 NAUSSAC

DESIGNATION	QUANTITE	UNITE	P.U. H.T.	TVA	MONTANT H.T.
SOCIAL 03EME TRIMESTRE 2025					
ETABLIS.BULLETINS DE SALAIRE	3,00	U	23,50	20,000	70,50
FORFAIT TRIMESTRIEL SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT EMPLOYEUR ACS	1,00	U	95,00	20,000	95,00

TVA	BASE H.T.	TAUX	MONTANT TVA
VN	165,50	20,00	33,10

Montant total TTC : 198,60 €

NET A PAYER : 198,60 €

Prélèvement (échéance le 28/11/2025)

COUPON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

CLIENT : AGC46 / 08621 / FI

FACTURE : 00260002146 du 02/11/2025

NET A PAYER : PRELEVE

Cette facture sera prélevée sur votre compte :
17807 00804 25421613069 53

TVA acquittée sur les encaissements.
Passé le délai de 1 mois application d'intérêts de retard égal à 3 fois le
taux d'intérêt légal.
Pas d'escompte pour paiement comptant.
« Aux termes des Art. L. 441-6I al.12.et D441-5 al.12 du code du
commerce - Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité
forfaitaire de 40 € sera appliquée afin de couvrir les frais de
recouvrement. »